

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Regroupement du transport adapté et du transport collectif : L'utilisateur au cœur de la démarche

Louiseville, le mardi 2 juillet 2024. Le Comité regroupant les directions et des membres du conseil d'administration de la Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé (CTCM) et du Transport adapté du Comté de Maskinongé (TACM) fait état de ses travaux visant à l'élaboration et à la mise en œuvre du regroupement des deux organismes. Depuis le début de cette concertation, plusieurs actions ont été réalisées.

Tout d'abord, une rencontre rassemblant les membres des conseils d'administration et le personnel de la CTCM et du TACM a eu lieu le 7 mai dernier. Elle a permis une première prise de contact entre les acteurs des deux organisations et mené à une meilleure connaissance mutuelle de leurs fonctionnements afin d'élaborer d'un projet commun.

Par la suite, des travaux ont été effectués par les directions générales afin de rendre compte des particularités et des éléments communs aux deux organismes et de partager ces informations. Ces travaux ont aussi validé ce qu'il a déjà réalisé au Québec concernant les autres regroupements d'organismes œuvrant en transport de personne. Ainsi, deux sous-comités composés des membres du CA de chaque organisme et visant à recenser les intérêts spécifiques de leurs usagers respectifs ont été formés.

Le 25 juin, les travaux de ces deux sous-comités ont mené à la première rencontre du Comité de vigie, un comité mixte comprenant les deux sous-comités composés de membres des deux organismes et veillant aux intérêts de l'ensemble des clientèles. Ses travaux concernent tous les aspects de la gouvernance soit les statuts et les règlements qui permettront de bien répondre aux besoins en transport. La nature des travaux du Comité évoluera en fonction de l'avancement de la démarche de regroupement.

Vers une mobilité durable et intégrée dans la MRC de Maskinongé

Les membres du Comité de vigie ont conclu que cette première rencontre est le fondement de l'organisation et du succès du futur organisme regroupé. « Ainsi, en unissant nos forces, nous pourrions être plus fort et aller plus loin », a déclaré Mme Claire Lebeau, directrice générale du TACM. Tout le travail effectué en amont est la clé d'une compréhension mutuelle des besoins et des intérêts des clientèles des deux organisations.

Il a aussi été réitéré l'importance de maintenir les services actuels et leur qualité tout en mettant la table pour que l'organisme regroupé puisse les améliorer. Comme le rappelle Mme Valérie Bellerose, directrice générale de la CTCM : « C'est par une démarche, commune, transparente où l'intérêt de l'utilisateur est au cœur des préoccupations que nous arriverons à construire un organisme regroupé correspondant aux besoins de notre population ».

Au cours des prochaines semaines, les directions générales et les sous-comités continueront de définir les objets et la régie interne jusqu'en septembre. Plus tard cet automne auront lieu les assemblées extraordinaires regroupant les membres des deux organismes.

Rappelons que depuis 2004, la Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé mutualise les besoins de transport de l'ensemble de la population de la MRC par des services de transport par autobus et par taxis collectifs et partagés. Depuis 1982, le Transport adapté du Comté de Maskinongé offre du transport adapté pour la population de dix (10) municipalités de la MRC de Maskinongé. La démarche menant à un organisme regroupé fait suite à la demande du conseil municipal de la Ville de Louiseville adopté le 8 avril dernier.

-30-

Document annexé : Encart regroupement TA-TC.png

SOURCES : Valérie Bellerose, directrice générale du service de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé, téléphone : 819.840.0603, courriel : info@ctcmaskinonge.org

Claire Lebeau, directrice générale du Transport adapté du Comté de Maskinongé, téléphone : 819-228-9661, courriel : transportmaski@hotmail.com